

actu!

DES ÉCOLES N°9

ÉDITO

Fidèle à sa politique en faveur de la réussite éducative, cette année encore la municipalité poursuit son engagement concret pour faire de l'éducation une priorité de son projet d'action municipal et a déployé des moyens conséquents.

En effet, c'est près de 2 millions d'euros qui ont été investis pour la rénovation de l'ensemble des établissements scolaires afin de permettre aux élèves stanois d'attaquer la rentrée scolaire dans de bonnes conditions.

En parallèle, les dispositifs mis en place par la municipalité visant à accompagner la réussite scolaire des élèves - aide aux devoirs, vacances apprenantes etc. - se poursuivront tout au long de cette nouvelle année.

Par ailleurs, afin d'accompagner les familles en matière de pouvoir d'achat, depuis 2020 un kit de rentrée scolaire est distribué lors de chaque rentrée à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires.

Soucieux d'entretenir des relations étroites avec la communauté éducative, nous continuerons d'être à ses côtés afin de faire vivre le droit fondamental à l'éducation.

Aussi, nous tenons à profiter de ce nouveau numéro de l'actu des écoles pour saluer l'engagement sans faille des équipes enseignantes et du personnel communal qui accompagnent au quotidien nos enfants dans leur scolarité.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire !



AZZÉDINE TAÏBI

Maire de Stains
Conseiller départemental, Vice-président
de Plaine Commune



MATHIEU DEFREL

Adjoint au Maire délégué à la Réussite
Éducative, au Patrimoine communal,
à la Voirie, au Droit aux transports
et aux mobilités douces, Plan vélo

RENTRÉE 2022 : La municipalité engagée pour la réussite éducative

AGENDA

- > FORUM DES ASSOCIATIONS
3 SEPTEMBRE 2022
- > ÉLÉCTION DES REPRÉSENTANTS
DES PARENTS D'ÉLÈVES
7 OCTOBRE 2022

KIT DE RENTRÉE SCOLAIRE

Une rentrée solidaire !



Pour la troisième année consécutive, la municipalité a fait le choix d'offrir à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires de la ville, du CP au CM2, un kit de rentrée scolaire.

Cet engagement du programme municipal 2020-2026 a en effet été mis en œuvre dès la rentrée 2020 au regard de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales dramatiques pour les habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis. Ainsi, cette année encore 126 000 euros du budget de la municipalité ont été consacrés à cette mesure essentielle qui permet aux familles d'aborder sereinement la rentrée scolaire. Pour cette rentrée 2022, en complément des fournitures scolaires et sur proposition du Conseil Municipal des Enfants, une gourde sera également remise directement à votre enfant, dans son école, dès le lundi 5 septembre.

En effet, au regard du changement climatique auquel nous sommes confrontés depuis plusieurs années, il devient primordial de prendre soin de notre environnement et de respecter enfin notre planète. Cette gourde est donc un premier pas pour sensibiliser nos enfants à la réduction des déchets.

La distribution des kits scolaires s'est tenue, dans chaque école, le 31 août et le 3 septembre. Des kits resteront disponibles dans chaque école pour ceux qui n'auront pas pu les récupérer à ces dates.

Chiffres clés :

300 000 €

de budget alloués au dispositif par an.

100 % financé par la ville, suite à la suppression de l'accompagnement éducatif par le gouvernement.



**AIDE
AUX
DEVOIRS**
Un accompagnement personnalisé !

Pour pallier à la suppression de l'accompagnement éducatif par l'Éducation Nationale, qui avait laissé un goût amer auprès de la communauté éducative, la municipalité a décidé de mettre en place dès la rentrée dernière, le dispositif d'aide aux devoirs pour les élèves inscrits en élémentaire. Cette aide aux devoirs, organisée sur le temps périscolaire et financée à 100% par la ville, permet de toucher près de 780 élèves, quatre fois par semaine, pour un budget d'environ 300 000€.

Cette année encore, les enfants pourront bénéficier gratuitement de ce dispositif de 16h30 à 18h chaque jour d'école. Cinq enseignants sont mobilisés chaque fin d'après-midi sur chaque école élémentaire, notamment pour les élèves en difficulté, afin de permettre aux enfants de disposer des conditions favorables pour faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons : espace pour travailler, outils, aide, etc.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

La municipalité investit pour l'éducation !

Parce que la réussite éducative passe également par les conditions matérielles dont bénéficient les écoliers, la municipalité a décidé d'investir massivement afin de rénover l'ensemble des écoles de la ville.

Cette année, **1 779 527,59 €** ont été dédiés à la rénovation et l'entretien des établissements maternels et élémentaires. À cela s'ajoute **170 608 €** consacrés à la mise en sécurité de l'ensemble des écoles.



SOCLE NUMÉRIQUE

DES MOYENS POUR LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE



La ville de Stains a souhaité équiper d'ENI (écran numérique interactif) l'ensemble des écoles élémentaires de la ville afin de permettre aux équipes pédagogiques de dispenser un savoir adapté, de faciliter l'accès au numérique pour tous et de lutter efficacement contre la fracture numérique. Ainsi, pour cette rentrée scolaire, 95 classes de la ville ont été équipées.

Le montant total des investissements s'élève à environ 600 000€ dont une partie est financée par l'état.

LE MONTANT TOTAL :

600 000 €

MONTANT GLOBAL

1 950 135,59 €

CELA REPRÉSENTE

538 868 € pour la rénovation complète de l'école élémentaire Jean Jaurès

780 634,99 € pour la rénovation complète de l'école maternelle Anne Franck

495 604,17 € pour les petits travaux dans l'ensemble des écoles de la ville

170 608 € pour la mise en sécurité des écoles



SÉJOURS ET VACANCES APPRENANTES: UN ÉTÉ RICHE EN ÉVASION !

A Stains, le droit aux vacances pour toutes et tous est une priorité qui nous tient à cœur.

Cet été, c'est de nouveau une programmation riche et variée qui a été proposée en matière de séjours pour les enfants et les jeunes de 5 à 17 ans.

Villiers-sur-Loir, Jard-sur-Mer, Ile d'Yeu, Maroc, Irlande, Grèce... autant de destinations qui ont permis à de nombreux stanois de s'évader et de découvrir de nouveaux paysages.

Aussi, depuis 2020, la ville a mis en place le dispositif des vacances apprenantes en partenariat avec l'Education Nationale et l'Etat qui permet à de nombreux enfants âgés de 5 à 17 ans - 938 enfants pour cette période estivale 2022 - de partir en vacances encadrés par des animateurs et des enseignants.

Par ailleurs, la municipalité qui a fait le choix de conserver ses deux centres de vacances de Jard-sur-Mer et de Villiers-sur-Loir, a décidé de les rénover pour un montant total de 1 500 000 €.

JARD-SUR-MER :

**DÉBUT DES TRAVAUX EN
SEPTEMBRE 2022**

VILLIERS-SUR-

**LOIR : DÉBUT DES TRA-
VAUX EN 2023**

COÛT TOTAL:

1 500 000€